

Résultats conformes aux attentes après d'importants mouvements de périmètre

- Les évolutions de périmètre et reclassements en activités cédées ou en cours de cession conformément à la norme IFRS 5, comprennent :
 - Bolloré Logistics cédé 29 février 2024, reclassé en 2023 en activité en cours de cession ;
 - Lagardère, consolidé par Vivendi en intégration globale à compter du 1^{er} décembre 2023 ;
 - Editis, déconsolidé depuis le 21 juin 2023 et cédé le 14 novembre 2023.
- **Chiffre d'affaires : 10 592 millions d'euros, +4 %** à périmètre et change constants.
- **Résultat opérationnel ajusté (EBITA ⁽¹⁾ ⁽²⁾) : 619 millions d'euros, +10 % ⁽³⁾**, porté par la Communication, malgré des résultats en repli dans la Logistique pétrolière et l'Industrie.
- **Résultat net : 3 884 millions d'euros** contre 235 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023, intégrant la plus-value nette provisoire de cession de Bolloré Logistics (3,7 milliards d'euros).
- **Résultat net part du Groupe : 3 758 millions d'euros.**
- **Trésorerie nette Bolloré hors Vivendi : 6 035 millions d'euros au 30 juin 2024** (2 156 millions d'euros incluant Vivendi).
- **Liquidité du Groupe : 9 milliards d'euros** de disponibilités et lignes confirmées au 30 juin 2024 au niveau de Bolloré (hors Vivendi).
- **Acompte sur dividende : 0,02 euro par action** (57 millions d'euros) payable en espèces le 5 septembre 2024.

(1) Voir glossaire.

(2) Dont contributions des mises en équivalence opérationnelles de UMG : Chez Vivendi pour **+48 millions d'euros** et chez Bolloré **+ 88 millions d'euros**.

(3) A périmètre et taux de change constants.

Résultats du premier semestre 2024

Le Conseil d'administration de Bolloré, réuni le 30 juillet 2024, a arrêté les comptes du premier semestre 2024.

Le chiffre d'affaires s'élève à 10 592 millions d'euros, en hausse de 4 % à périmètre et taux de change constants :

- Bolloré Energy : 1 316 millions d'euros, -6%, dans un contexte général de baisse des volumes (FOD notamment), et, dans une moindre mesure, de diminution des prix de vente des produits pétroliers ;
- Communication (Vivendi) : 9 051 millions d'euros, +6 %, attribuable principalement à la croissance de Lagardère (+10 %) et de Groupe Canal+ (+3 %) ;
- Industrie : 178 millions d'euros, +21 %, en raison de la reprise des livraisons des Bluebus à la RATP et de la progression de l'activité Systèmes.

En données publiées, le chiffre d'affaires est en hausse, compte tenu de +3,9 milliards d'euros de variations de périmètre (dont principalement +3,8 milliards d'euros correspondant à la consolidation en intégration globale de Lagardère chez Vivendi depuis le 1^{er} décembre 2023) et de +22 millions d'euros d'effets de change (appréciation de l'Euro par rapport au Dollar US et dépréciation par rapport au Zloty, à la Livre Sterling et au Franc Suisse).

Le résultat opérationnel ajusté (EBITA ⁽⁴⁾) s'établit à 619 millions d'euros, en hausse de +10 % à périmètre et taux de change constants :

- Bolloré Energy ⁽⁵⁾ : 18 millions d'euros, -20%, impacté par la baisse des volumes des produits pétroliers (principalement sur le FOD) ;
- Communication : 707 millions d'euros ⁽⁶⁾, +15 %, grâce principalement à la progression de Lagardère et à la hausse de la contribution d'UMG (impacté négativement en 2023 par la mise en place du plan de rémunérations en actions) ;
- Industrie ⁽⁵⁾ : -70 millions d'euros, en baisse de -17 M€ en données brutes par rapport au 1^{er} semestre 2023, malgré l'amélioration des résultats des Systèmes et des Films.

Le résultat financier s'établit à 51 millions d'euros contre -8 millions d'euros au premier semestre 2023.

Il intègre une augmentation des produits de placements, la plus-value de cession de l'activité Ticketing & Live chez Vivendi (106 millions d'euros), compensant l'accroissement des charges financières (y compris locatives) lié à l'intégration de Lagardère dans Vivendi.

Le résultat net des sociétés mises en équivalence non opérationnelles ressort à -49 millions d'euros contre -41 millions d'euros au premier semestre 2023. Il intègre les quotes-parts de résultat net de MultiChoice, de Viu et de Viaplay pour -67,2 millions d'euros. Ces contributions négatives sont en partie compensées par celle du Groupe Socfin à hauteur de +18 millions d'euros.

(4) Voir glossaire pour la définition de l'EBITA.

(5) Avant frais de groupe.

(6) Dont la contribution d'UMG (48 millions d'euros au premier semestre 2024 et 39 millions d'euros au premier semestre 2023) mise en équivalence chez Vivendi.

Après prise en compte de -137 millions d'euros d'impôts (contre -139 millions d'euros au premier semestre 2023), **le résultat net consolidé s'établit à 3 884 millions d'euros**, contre 235 millions d'euros au premier semestre 2023. Cette forte hausse intègre la plus-value nette provisoire de cession de Bolloré Logistics de 3,7 milliards d'euros.

Le résultat net part du Groupe ressort à **3 758 millions d'euros** contre 114 millions d'euros au premier semestre 2023.

Les capitaux propres s'établissent à 39 953 millions d'euros, contre 36 406 millions d'euros au 31 décembre 2023, compte tenu de l'impact de la plus-value de cession de Bolloré Logistics sur le résultat net du Groupe.

Au 30 juin 2024, Le Groupe Bolloré (hors Vivendi) affiche une **trésorerie nette positive de 6 035 millions d'euros** contre 1 373 millions d'euros à fin 2023. **Incluant Vivendi, la trésorerie nette du Groupe est également positive à 2 156 millions d'euros** contre un endettement de - 1 465 millions d'euros au 31 décembre 2023, prenant en compte :

- la hausse de la trésorerie nette de Bolloré hors Vivendi de 4 662 millions d'euros principalement à la suite de la réalisation de la cession de 100 % de Bolloré Logistics à CMA CGM.
- l'augmentation de l'endettement de Vivendi de 1 041 millions d'euros, principalement liée aux achats de titres (Multichoice, Viaplay, Viu, Lagardère) ainsi qu'aux rachats d'actions.

A fin juin 2024, le Groupe Bolloré (hors Vivendi) dispose de 9 milliards d'euros de disponibilités et de lignes confirmées.

Structure du Groupe

Opérations réalisées par Bolloré

- **Cession de Bolloré Logistics à CMA CGM**
 - Le 29 février 2024, le Groupe Bolloré et le Groupe CMA CGM ont annoncé la réalisation de la cession de 100 % de Bolloré Logistics à CMA CGM.
 - Le prix de cession des actions encaissé s'établit à **4,850 milliards d'euros**, après estimation provisoire de la dette et de la trésorerie à la date de réalisation.
 - La plus-value nette consolidée est estimée à **3,7 milliards d'euros**.
- **Prise de participation dans Rubis**
 - Le 20 mars 2024, Plantations des Terres Rouges, filiale du Groupe Bolloré, a franchi à la hausse le seuil des 5 % du capital et des droits de vote de la société Rubis. Cet investissement revêt un caractère financier et représente un investissement de 118 millions d'euros au 29 juillet 2024.
- **Acquisitions complémentaires de titres UMG**
 - Le 25 et 26 juillet 2024, le Groupe Bolloré a réalisé l'acquisition de 9,2 millions d'actions UMG NV supplémentaires pour 197 millions d'euros.

▪ **Poursuite des opérations de simplification**

- Le 17 juillet 2024, réalisation définitive de la fusion-absorption simplifiée de Compagnie de Cornouaille par Bolloré SE. Bolloré SE détient désormais directement les participations dans UMG (18%) et Vivendi (29,3%), antérieurement détenues par Compagnie de Cornouaille.
- Projet de fusion de Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard dans Compagnie du Cambodge et de Compagnie des Tramways de Rouen dans Financière Moncey. Après division par 100 du nominal de Compagnie du Cambodge et Financière Moncey, les parités envisagées seraient de 110 actions Compagnie du Cambodge pour 1 action Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard et de 75 actions Financière Moncey pour 1 action Compagnie des Tramways de Rouen. Les organes sociaux compétents se réuniront en septembre 2024 afin arrêter les termes définitifs des fusions et convoquer les assemblées générales avant la fin de l'année 2024.

Opérations réalisées par Vivendi

▪ **Acquisitions par Groupe Canal+ de plusieurs participations structurantes ⁽⁷⁾**

- **Viu** : le 20 juin 2024, Groupe Canal+ a augmenté sa participation à 36,8 % dans Viu (contre 30 % précédemment), un service de streaming leader en Asie, conformément aux termes de l'opération annoncée en 2023. A l'issue de cet investissement, Groupe Canal+ dispose d'une option à sa main pour augmenter sa participation dans Viu à 51 % ;
- **Viaplay** : Le 9 février 2024, à l'issue d'une recapitalisation finalisée avec succès, Groupe Canal+ a augmenté sa participation à 29,33 % dans Viaplay, leader scandinave de la télévision payante et du streaming, confirmant ainsi sa position de premier actionnaire ;
- **MultiChoice Group** : le 4 juin 2024, les groupes Canal+ et MultiChoice ont publié une circulaire conjointe destinée aux actionnaires de MultiChoice, qui porte sur l'offre obligatoire émise par Groupe Canal+ pour acquérir les parts de MultiChoice qu'il ne détient pas déjà, au prix d'achat de 125 ZAR par action payable en espèces, soit une valorisation totale de MultiChoice de 2,6 milliards d'euros (actions de trésorerie exclues). Au 30 juin 2024, Groupe Canal+ détient 200 millions d'actions MultiChoice, soit 45,20 % du capital. A cette date, le prix d'acquisition de la participation de Groupe Canal+ dans MultiChoice s'élève à 1 221 millions d'euros (soit un cours moyen de 113,95 ZAR).

▪ **Rachat d'actions par Vivendi**

- Au premier semestre 2024, les rachats d'actions ont totalisé 170 millions d'euros, soit 17 millions d'actions, dont 155 millions d'euros décaissés au 30 juin 2024. Vivendi détient à ce jour directement 21,8 millions de ses propres actions, soit 2,11 % de son capital social.

Etude du projet de scission de Vivendi

- Le Conseil de surveillance de Vivendi a autorisé, dans ses séances du 13 décembre 2023 et du 30 janvier 2024, le Directoire à étudier la possibilité d'un projet de scission partielle de Vivendi où Groupe Canal+, Havas et la société regroupant les actifs dans l'édition et la distribution deviendraient des entités indépendantes cotées en Bourse. Vivendi, de son côté, resterait en tant que telle, cotée en Bourse.

(7) L'ensemble de ces participations est comptabilisé par Vivendi comme des sociétés mises en équivalence non opérationnelles.

- Le 22 juillet 2024, le Directoire de Vivendi a présenté au Conseil de surveillance l'état d'avancement de l'étude de faisabilité du projet de scission. L'étude menée à ce jour a démontré la faisabilité de ce projet dans des conditions satisfaisantes et identifié les places boursières les plus appropriées.
 - **Canal+** serait coté au London Stock Exchange afin de refléter la dimension internationale de l'entreprise, notamment dans le cadre du rapprochement en cours avec MultiChoice. Canal+ resterait une société domiciliée et fiscalisée en France et ne serait pas soumise à titre obligatoire à la réglementation boursière sur les offres publiques au Royaume-Uni ni en France. Par ailleurs, Canal+ pourrait, en fonction du succès de son offre d'achat de MultiChoice, faire l'objet d'une seconde cotation à la Bourse de Johannesburg ;
 - **Havas** dont la majorité des activités est réalisée à l'international, serait coté sous la forme d'une société par actions de droit néerlandais (NV) sur le marché d'**Euronext Amsterdam**. Une fondation de droit néerlandais garantirait la préservation de l'indépendance et l'identité du groupe. Des droits de vote multiples seraient proposés aux actionnaires investis sur le long terme, tenant compte pour les votes doubles de leur durée de détention au sein de Vivendi. Havas NV serait soumise à la réglementation boursière néerlandaise et adhérerait au code de gouvernance néerlandais ;
 - Une société, nouvellement dénommée **Louis Hachette Group**, regrouperait les actifs détenus par Vivendi dans l'édition et la distribution, à savoir la participation de 63,5% détenue par le Groupe dans Lagardère et 100 % de Prisma Media. Cette société serait cotée sur **Euronext Growth** à Paris ;
 - **Vivendi** resterait un acteur majeur des industries créatives et du divertissement coté sur le marché principal d'**Euronext Paris**.
- Parallèlement, l'étude des aspects fiscaux de ce projet se poursuit. Les procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel compétentes au sein du groupe vont être à présent menées. Si ce projet devait se poursuivre à l'issue de ces procédures, une décision pourrait être prise à la fin du mois d'octobre 2024 en vue de le soumettre à une assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui pourrait se tenir au mois de décembre 2024. Ce projet nécessitera une approbation à la majorité des deux tiers.
- En cas d'approbation par l'assemblée générale extraordinaire, l'attribution aux actionnaires de Vivendi des actions des différentes sociétés concernées, et leur cotation en Bourse, devraient avoir lieu dans les jours suivant la tenue de cette assemblée générale.

Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration de Bolloré a décidé le versement d'un acompte sur dividende de 0,02 euro par action, identique à celui de l'an dernier, payable uniquement en espèces.

Le détachement de l'acompte interviendra le 3 septembre 2024 et le paiement le 5 septembre 2024.

Chiffres clés consolidés de Bolloré

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Variation
Chiffre d'affaires	10 592	6 231	70%
EBITDA ⁽¹⁾	898	615	46%
Amortissements et provisions	(279)	(153)	
Résultat opérationnel ajusté (EBITA ⁽¹⁾)	619	462	34%
Amortissements issus des PPA et retraitement IFRS 16 des concessions et autres ⁽¹⁾⁽²⁾	(275)	(110)	
Résultat opérationnel	345	352	(2%)
dont mises en équivalence opérationnelles ⁽³⁾	97	98	
Résultat financier	51	(8)	
Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence non-opérationnelles	(49)	(41)	
Impôts	(137)	(139)	
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	3 675	71	
Résultat net	3 884	235	
Résultat net part du Groupe	3 758	114	
Minoritaires	126	120	

	30 juin 2024	31 décembre 2023	Variation
Capitaux propres	39 953	36 406	3 547
dont part du Groupe	26 110	23 075	3 035
Endettement net du Groupe / (Trésorerie)	(2 156)	1 465	(3 621)
Gearing ⁽⁴⁾	n.a.	4 %	

(1) Voir glossaire.

(2) Incluant -95 millions d'euros d'accord transactionnel avec des investisseurs institutionnels de Vivendi.

(3) Dont pour le 1^{er} semestre 2024, la contribution d'UMG mise en équivalence opérationnelle (+35 millions d'euros chez Vivendi et +63 millions d'euros chez Bolloré) contre, au 1^{er} semestre 2023, la contribution d'UMG (+25,5 millions d'euros chez Vivendi et +45,6 millions d'euros chez Bolloré) et la contribution de Lagardère mise en équivalence opérationnelle (26 millions d'euros chez Vivendi).

(4) Gearing : ratio d'endettement net / fonds propres.

Évolution du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Croissance publiée	Croissance organique
Bolloré Energy	1 316	1 354	(3%)	(6%)
Communication (Vivendi)	9 051	4 696	93%	6%
Industrie	178	148	21%	21%
Autres (Actifs Agricoles, Holdings et autres)	46	33	39%	13%
Total	10 592	6 231	70%	4%

Évolution du chiffre d'affaires par trimestre

(en millions d'euros)	2024	1 ^{er} trimestre 2023 organique	2023	2024	2 ^{ème} trimestre 2023 organique	2023
Bolloré Energy	655	740	712	661	664	641
Communication (Vivendi)	4 274	4 055	2 290	4 778	4 502	2 407
Industrie	75	74	74	104	74	74
Autres (Actifs Agricoles, Holdings et autres)	20	17	15	26	24	18
Total	5 024	4 886	3 091	5 568	5 263	3 140

Résultat opérationnel ajusté par activité (EBITA)

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Croissance publiée	Croissance organique
Bolloré Energy ⁽¹⁾	18	22	(20%)	(20%)
Communication	707	514	37%	15%
Vivendi ⁽²⁾	619	444	39%	14%
UMG (Mis en équivalence opérationnelle Bolloré 18%)	88	70	26%	25%
Industrie ⁽¹⁾	(70)	(53)	(32%)	(31%)
Autres (Actifs Agricoles, Holdings et autres)	(36)	(21)	(68%)	(68%)
EBITA Groupe Bolloré	619	462	34%	10%

Les valeurs présentées sont exprimées en millions d'euros et arrondies à la décimale la plus proche.

(1) Avant frais de groupe.

(2) Dont la contribution d'UMG (48 millions d'euros au premier semestre 2024 et 39 millions d'euros au premier semestre 2023) mise en équivalence chez Vivendi.

La présentation détaillée des résultats est disponible sur www.bolloré.com.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés semestriel 2024 ont été effectuées et le rapport de certification sera émis après vérification du rapport semestriel d'activité.

Comparabilité des comptes

- **Conformément à la norme IFRS 5** et pour assurer la comparabilité des résultats, le reclassement en activités cédées ou en cours de cession concerne Bolloré Logistics sur les exercices 2023 et 2024 (activité cédée le 29 février 2024) et Editis sur l'exercice 2023 (activité cédée le 14 novembre 2023) ;
- **Indicateurs de performance**
 - Au 30 juin 2024, le Groupe Bolloré n'a pas modifié la définition des indicateurs de performance, et notamment l'EBITA, qui sont comparables à ceux du 30 juin 2023. Toutefois, les données de l'EBITA et du résultat opérationnel sont désormais présentées avant frais de Groupe.
- **Évolution du périmètre de consolidation**
 - Lagardère est consolidé depuis le 1er décembre 2023 en intégration globale après sa mise en équivalence sur les 11 premiers mois de 2023 ;
 - Bolloré Logistics a été cédé le 29 février 2024 ;
 - Viu est consolidé en mise en équivalence depuis le 21 juin 2023 ;
 - Viaplay est consolidé en mise en équivalence depuis le 9 février 2024 ;
 - Vivendi a finalisé la cession des activités de festivals et billetterie à l'international le 6 juin 2024.
- **Évolution des principales devises**

Taux Moyen	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Variation
USD	1,08	1,08	(0%)
GBP	0,85	0,88	3%
PLN	4,32	4,63	7%
CHF	0,96	0,99	2%
CNY	7,80	7,48	(4%)
CZK	25,02	23,68	(6%)
RON	4,97	4,93	(1%)
CAD	1,47	1,46	(1%)

Glossaire

- **Croissance organique** : à taux de change et périmètre constants.
- **Résultat opérationnel ajusté (EBITA)** : correspond au résultat opérationnel avant les amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises (« PPA » : Purchase Price Allocation), les dépréciations des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, l'impact IFRS 16 des contrats de concessions et les autres produits et charges liés aux opérations avec les actionnaires non-inscrits en capitaux propres.
- **EBITDA** : résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations et l'impact IFRS 16 des contrats de concessions.
- **Endettement financier net / Position nette de trésorerie** : somme des emprunts au coût amorti, minorés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, actifs financiers de gestion de trésorerie ainsi que des instruments financiers dérivés nets (actifs ou passifs) ayant pour sous-jacent un élément de l'endettement financier net, ainsi que des dépôts en numéraire adossés à des emprunts.

Les mesures à caractère non strictement comptable définies ci-dessus doivent être considérées comme une information complémentaire qui ne peut se substituer à toute mesure des performances opérationnelles et financières à caractère strictement comptable et Bolloré considère qu'ils sont des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du Groupe. De plus, il convient de souligner que d'autres sociétés peuvent définir et calculer ces indicateurs de manière différente. Il se peut donc que les indicateurs utilisés par Bolloré ne puissent être directement comparés à ceux d'autres sociétés.

Les pourcentages d'évolution indiqués dans ce document sont calculés par rapport à la même période de l'exercice précédent, sauf mention particulière. En raison des arrondis, dans cette présentation, la somme de certaines données peut ne pas correspondre exactement au total calculé et le pourcentage peut ne pas correspondre à la variation calculée.